

# La fibre bientôt à Belley



**L**e Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) déploie Li@in, le réseau public fibre optique des communes de l'Ain. L'objectif est de permettre à tous les Aindinois d'accéder au Très Haut Débit d'ici fin 2021.

Cet objectif porte un enjeu indiscutable d'aménagement du territoire, de développement économique et de service public, au même titre que l'électrification rurale au XX<sup>e</sup> siècle. Cette infrastructure assure à l'ensemble du territoire une longueur d'avance en terme d'accès au numérique.

Notre commune a été retenue dans le cadre du programme de déploiement 2019, voté par les élus du Département lors de la dernière assemblée générale du SIEA. Le déploiement s'effectuera en quatre grandes phases :

**1/ Les études :** réalisées en partenariat avec la Ville de Belley, elles vont permettre de définir et valider les aspects techniques et financiers de la desserte du réseau Li@in sur la commune.

**2/ Les travaux de déploiement :** déjà lancés, ils se poursuivront jusque début 2020. Ils sont réalisés par les entreprises en charge du déploiement, mandatées par le SIEA (Axione/Résonance/Bouygues).

**3/ La mise en service commerciale :** le réseau Li@in est déployé au plus près des habitations et bâtiments de la commune, l'ensemble des équipements est en place et activé. Un délai de 3 mois (obligation réglementaire de l'Arcep\*), après la finalisation des travaux, doit être respecté avant la commercialisation des offres au très haut débit par les Fournisseurs d'Accès Internet (FAI). Période pendant laquelle les FAI partenaires du réseau Li@in vont installer leurs propres équipements afin de proposer leurs abonnements.

## 4/ L'ouverture de la commune au service Très Haut Débit !

Le SIEA, en partenariat avec la Mairie, informera l'ensemble des habitants de la commune en temps opportun, en organisant une réunion publique. Ainsi, les habitants et entreprises de Belley bénéficieront au terme de cette opération du service très haut débit.

\*Arcep : Autorité de régulation des communications électroniques et des postes

## Aux propriétaires d'immeubles

Vous êtes propriétaire privé d'immeuble (de quatre logements et plus) à Belley ? Pour que vos logements soient éligibles à la fibre, une convention est nécessaire permettant à l'entreprise Axione, en charge du déploiement du réseau Fibre Li@in, de réaliser le câblage interne. Certaines conventions ont été transmises, d'autres le seront prochainement, et doivent être retournées signées rapidement afin de déclencher les travaux sans que cela n'engendre de frais pour la copropriété. Afin de ne pas retarder l'opération, pensez à mettre le sujet à l'ordre du jour de vos assemblées générales !

## Comment suivre le déploiement du Réseau Li@in ?

En attendant la réunion publique d'information, testez dès à présent votre éligibilité sur [www.reso-liain.fr](http://www.reso-liain.fr) et sauvegardez ce test. Vous serez averti dès lors que votre secteur d'habitation passera les différentes étapes de déploiement.